

VISA POUR LA FRANCE

VFS GLOBAL PROPOSE UN NOUVEAU SERVICE

Page 16

TIPASA

TROIS ADOLESCENTES PORTÉES DISPARUES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4514 | Jeudi 26 mai 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MÉTRO D'ALGER

PROJET D'EXTENSION SUR 60 KILOMÈTRES

Page 4

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE EN ITALIE

LES GRANDS ENJEUX

Page 3



PRÉCAUTIONS CONTRE LA VARIOLE DU SINGE EN ALGÉRIE



LES PRÉCISIONS DE L'INSTITUT PASTEUR

Page 5

JOURNÉE DE L'AFRIQUE

LE MESSAGE DE L'ALGÉRIE

Page 3

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

4 ÉLÉMENTS ARRÊTÉS EN UNE SEMAINE

Page 16

TRICHERIES ET FUITES DE SUJETS AU BAC

DURCISSEMENT DES SANCTIONS

Page 4



5

manifestations
culturelles
internationales
prévues lors des JM.

17

mille comprimés
psychotropes saisis
dans la wilaya
de Sétif.

250

Mds DA investis
par Naftal pour
les 5 prochaines
années.

Chlef a accueilli la 2^e édition du Salon du livre

25 maisons d'édition, représentant 120 auteurs, étaient présentes à la 2^e édition du Salon du livre de Chlef du 18 au 21 mai. Placée sous le thème "Ecrire pour se souvenir", l'édition a connu la participation de plusieurs maisons à l'instar de l'Anep, l'Enag, Casbah, Hibr, Apic, Barzakh ou encore El-Othmania en plus de quelques maisons spécialisées dans le livre technique et scientifique. De nombreuses conférences et tables rondes étaient également au programme du salon qui a proposé en parallèle aux participants des visites guidées de sites historiques et naturels de la wilaya de Chlef. La maison de la culture de Chlef, qui a abrité la manifestation, a prévu également des stands dédiés au livre de jeunesse et des ateliers pédagogiques et de loisir créatif pour les enfants, en plus d'ateliers d'illustration animés par Hanane Benmedioni et Nadjet Belabbes. Le plasticien et formateur Djamel Ousmer a proposé, quant à lui, une formation pratique dans la création de masques à partir de déchets plastiques et carton récupérés.



Tenue d'un salon national de l'artisanat à Sidi-Fredj



Un Salon national de l'artisanat se tient au port de Sidi-Fredj et devrait se clôturer le 28 mai, avec la participation d'artisans issus de plusieurs wilayas.

Le directeur général de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, Abdelkrim Barki, a déclaré à l'APS que cette manifestation qui connaît la participation d'artisans issus de plusieurs wilayas du pays se veut une occasion pour les exposants de "commercialiser leurs produits après une stagnation qui a duré plus de deux ans, suite à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus". Il a expliqué que toutes "les mesures nécessaires" ont été prises pour concourir à la réussite de ce rendez-vous, à travers l'installation de tentes mises à la disposition des exposants, l'objectif étant d'insuffler une nouvelle dynamique à l'activité artisanale. Des manifestations similaires seront organisées durant toute la saison estivale au niveau du port de Sidi-Fredj et des autres villes côtières.

Le responsable a cité, en outre, l'organisation de sessions de formation en faveur des artisans.

AT lance une campagne de don de sang au niveau de ses agences

Algérie Télécom (AT) a lancé, en collaboration avec l'Agence nationale du Sang (ANS), une campagne nationale de don de sang au niveau de ses agences. Le coup d'envoi de cette large campagne nationale de don de sang a été donné au siège de la direction générale d'AT par son Président- directeur général (P.-dg), Adel Bentoumi, en compagnie de la directrice générale de l'ANS, Karima-Linda Ould Kablia. M. Bentoumi a indiqué, à cette occasion, que cette campagne s'inscrit dans le cadre des campagnes de "solidarité et de citoyenneté", organisées par Algérie Télécom, une entreprise "qui contribue à la transmission des nobles valeurs et des idéaux suprêmes, avant d'être une entreprise économique". "Algérie Télécom œuvre à consacrer de telles initiatives et accorde une importance particulière à la dimension humaine", a affirmé M. Bentoumi. La pandémie a causé une baisse de 10 % du nombre des donneurs de sang. Ainsi, l'ANS compte énormément sur ses partenaires, entreprises et organismes, pour rattraper le retard accusé dans ce domaine.

D
I
X
I
T

Ines Ibbou

"Je suis très contente d'avoir remporté le trophée de ce tournoi. C'est de bon augure pour moi en vue des JM pour lesquels je me prépare d'ailleurs activement."

Un kg de... clous et vis extrait de l'estomac d'un patient

Les médecins de l'hôpital du port de Klaipeda en Lituanie ont annoncé avoir découvert plus d'un kilo de petits objets en métal dans l'estomac d'un patient.

Le patient a été admis à l'hôpital après s'être plaint de graves douleurs abdominales. La chirurgie a duré trois heures et a permis le retrait de tous les corps étrangers, même les plus petits. L'homme a commencé à avaler des objets métalliques après avoir arrêté de boire.

Un maire interdit aux chiens d'... aboyer

Le maire de Bouvaincourt-sur-Bresle a pris un arrêté pour le moins insolite. La mesure vise à limiter les nuisances dans le village et surtout éviter les aboiements incessants des chiens qui incommodent les habitants.

Ainsi, il est notamment interdit de laisser un chien aboyer ou hurler de façon répétée ou prolongée dans un logement, un enclos ou sur une terrasse.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE EN ITALIE

Les grands enjeux

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé hier mercredi à Rome, pour une visite d'État de trois jours à l'invitation du président de la République d'Italie, Sergio Mattarella.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'avion transportant le président de la République et la délégation qui l'accompagne a atterri à l'aéroport international de Rome, Léonard-de-Vinci.

Cette visite d'État revêt une "importance particulière dans le raffermissement des liens d'amitié historiques et le renforcement des relations bilatérales dans de nombreux domaines, notamment dans le volet économique, et ce, dans le cadre d'une vision nouvelle des deux Présidents visant à insuffler une nouvelle dynamique au dialogue et à la coopération stratégique entre les deux pays voisins et amis", a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Les relations économiques entre l'Algérie et l'Italie ont connu une évolution notable ces dernières années, grâce aux projets d'investissements et aux accords conclus entre les deux pays permettant à l'Algérie d'être le premier partenaire commercial de l'Italie sur le continent africain et de la zone Moyen-Orient-Afrique du Nord (Mena).

Aidés par la proximité géographique et la vocation méditerranéenne commune, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint les 8,5 milliards de dollars en 2021, en forte hausse par rapport à l'année 2020 qui étaient de près de 6 milliards de dollars, selon des données du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Les exportations algériennes vers l'Italie (constituées notamment des hydrocarbures) ont avoisiné les 6,24 milliards de dollars en 2021, tandis que les importations de ce pays (principalement des



machines, des produits pétroliers raffinés, des produits chimiques et des produits sidérurgiques) ont atteint les 2,26 milliards de dollars.

En matière d'investissements, les projets réalisés dans le domaine de l'énergie représentent un exemple édifiant du partenariat solide et du rôle de l'Algérie en tant que fournisseur d'hydrocarbures fiable de l'Italie depuis plusieurs décennies. Le gazoduc Trans-Mediterranean Pipeline (TransMed), qui lie les deux pays depuis 1983 et traverse la Tunisie, dispose d'une capacité de livraisons de 33,15 milliards de mètres cubes par an. Portant le nom d'Enrico Mattei, industriel et fondateur de l'industrie pétrolière italienne et militant anticolonialiste ami de la Révolution algérienne, ce gazoduc a permis à l'Algérie d'exporter vers l'Italie une quantité de 14,8 milliards m³ de gaz naturel en 2020, en progression de 12 % par rapport à 2019, classant ainsi l'Algérie deuxième fournisseur avec une part de marché estimée à 22 %. Les volumes de gaz exportés vers ce pays vont augmenter de 9 milliards m³/an à partir de 2023/2024, à la faveur de l'accord signé, le 11 avril dernier à Alger par les P.-dg des groupes

Sonatrach et Eni.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures ne sont pas en reste, les deux compagnies ont réalisé, en association, d'importantes découvertes de pétrole brut et se sont engagées pleinement dans la transition énergétique en développant des projets dans le solaire (photovoltaïque), l'hydrogène, les biocarburants et d'autres sources d'énergies renouvelables. L'Algérie et l'Italie s'inscrivent également dans la perspective de l'élargissement de ce partenariat à d'autres domaines d'activités. Il s'agit, entre autres, de l'industrie mécanique, de l'agriculture, de l'enseignement supérieur, du tourisme et de la culture.

L'Algérie compte aussi s'inspirer de l'expérience italienne dans les domaines des petites et moyennes entreprises, la construction navale, l'industrie pharmaceutique, les technologies de l'information et des télécommunications, ainsi que la restauration de bâtiments anciens.

La présence entrepreneuriale italienne en Algérie est également à souligner avec un nombre dépassant les 200 entreprises italiennes en activité dans les grands travaux publics, l'industrie, les équipements et le machinisme.

L. B.

PROCÉDURES DE SAISINE ET DE RENVOI DEVANT LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Le projet de loi adopté

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier le projet de loi organique définissant les procédures et modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'institution parlementaire, Brahim Bouhalil, en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le texte définit les parties pouvant saisir la Cour constitutionnelle. Il s'agit, selon l'article 193 de la Constitution, du président de la République, du président du Conseil de la Nation, du président de l'Assemblée populaire nationale, du Premier ministre ou du chef du gouvernement, selon le cas.

La Cour constitutionnelle peut être également saisie par 40 députés ou 25 membres

du Conseil de la Nation, sachant que la Constitution a défini certains domaines où la saisine de la Cour constitutionnelle revient exclusivement au président de la République. Il s'agit de la saisine concernant la conformité des lois organiques, des ordonnances et du règlement intérieur de chacune des deux chambres du Parlement.

Le texte est divisé en trois axes : les procédures et modalités de saisine en matière de contrôle constitutionnel et de contrôle de conformité à la Constitution, les procédures et modalités de saisine en matière de différends entre les pouvoirs constitutionnels et d'interprétation des dispositions constitutionnelles, et les procédures et modalités de saisine en exception d'inconstitutionnalité.

Il définit également les règles générales auxquelles est soumis le principe d'exception d'inconstitutionnalité, conformément à l'article 195 de la Loi fondamentale, les parties au procès pouvant être invoquées

au niveau des juridictions ordinaires et administratives et, pour la première fois, au niveau des instances d'investigation, des juridictions d'appel ou de cassation.

Le juge et le parquet ne peuvent pas invoquer les parties systématiquement par souci d'impartialité de la Justice.

Autre nouveauté apportée par le texte, la possibilité d'invoquer l'exception d'inconstitutionnalité devant le Tribunal criminel de première instance et le Tribunal criminel d'appel contrairement aux dispositions de la loi organique en vigueur qui exclut le Tribunal criminel de première instance.

Le texte énonce aussi que les dispositions du Code de procédure civile et administrative et du Code de procédure pénale s'appliquent devant les juridictions ordinaires devant lesquelles l'exception est invoquée, et ce, dans le but d'éviter tout vide juridique en tenant compte des autres dispositions procédurales du texte.

R. R.

JOURNÉE DE L'AFRIQUE

Le message de l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a plaidé hier en faveur d'une communion pour une Afrique prospère, soulignant que l'Algérie panafricaniste était partie prenante à ce "grand dessein civilisationnel". Communions dans la "célébration de nos victoires en matière de libération des peuples du continent", a écrit le chef de la diplomatie algérienne à l'occasion de la Journée de l'Afrique, célébrée le 25 mai de chaque année.

"Communions dans la conscience des défis à relever pour une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale", a-t-il ajouté. "En son soixante-naire de son indépendance, l'Algérie panafricaniste est plus que jamais partie prenante à ce grand dessein civilisationnel", a conclu Lamamra.

VISITE DE TRAVAIL ET D'AMITIÉ

Le SG des AE au Vietnam et au Laos

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rachid Chakib Kaïd effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de travail et d'amitié de deux jours au Vietnam, avant de se rendre au Laos, le 30 mai, a indiqué hier un communiqué du ministère. "Chakib Rachid Kaïd, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, se rendra en visite de travail et d'amitié en République socialiste du Vietnam, les 26 et 27 mai 2022, et en République démocratique populaire Laos, le 30 mai 2022", lit-on dans le communiqué qui précise que "la visite au Vietnam s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié, de solidarité et de coopération entre les deux pays au moment où ils s'apprêtent à commémorer le 60^e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques et permettra au secrétaire général de coprésider avec Pham Quang Hieu, vice-ministre vietnamien des Affaires étrangères, la 3^e session des consultations politiques algéro-vietnamiennes". Cette visite constituera "une nouvelle opportunité de passer en revue les voies et moyens devant permettre la consolidation de la coopération liant l'Algérie au Vietnam qui plonge ses racines dans le combat héroïque et solidaire des deux pays contre le colonialisme et dans l'effort de construction post-indépendance". Elle sera, en outre, "l'occasion d'échanger sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, en vue de renforcer la convergence qui caractérise les positions des deux pays sur ces questions".

Chakib Rachid Kaïd se "rendra ensuite à Vientiane, capitale du Laos pour tenir, le 30 mai 2022, des consultations politiques avec des responsables du ministère des Affaires étrangères dans le cadre de la mise en œuvre du Mémoire d'entente portant sur les consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, signé à Alger le 17 décembre 2002", précise le texte.

Là, également, "il sera question d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations d'amitié et de coopération algéro-laotiennes, en identifiant les axes de coopération à même de hisser les relations bilatérales, notamment en matière d'échanges commerciaux et économiques". Les deux parties ne "manqueront pas, par ailleurs, d'échanger, à cette occasion, leurs points de vue sur les questions régionales et internationales, et notamment celles qui ont trait à la paix, la sécurité et au développement durable", conclut le communiqué. R. N.

TRICHERIES ET FUITES DE SUJETS AU BAC

Durcissement des sanctions

A l'approche de l'examen du Bac, les autorités durcissent les sanctions à l'endroit des contrevenants. Des peines de prison pouvant aller jusqu'à 15 ans et des amendes lourdes assorties sont en effet prévues...

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Ces sanctions concernent tous ceux qui font dans la fuite de sujets ou encore ceux qui font dans la "tricherie" durant les épreuves.

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé sur son site que "les sanctions contre les contrevenants durant l'examen du baccalauréat dans sa session 2022 seront durcies par des sanctions pénales". Le ministère livre des détails affirmant que "ceux qui perturbent les examens, soit à titre partiel ou total, seront punis par des peines d'emprisonnement".

Les contrevenants parmi les candidats qui font dans la fuite de sujets programmés durant l'examen, seront condamnés à des peines de 7 à 15 ans de prison avec confiscation du matériel utilisé pour ce genre de délits. C'est vraiment du lourd dans le cadre de la prévention contre les délits de Cela ne s'arrête pas là puisque les candidats qui font dans le "copiage flagrant" ou ceux qui disposent d'informations au préalable ou ceux qui tentent de diffuser des réponses de sujet durant l'épreuve sur des sujets d'examen seront également



punis par des peines d'emprisonnement allant entre 1 et 3 ans selon les circonstances du délit. Des amendes entre 10 et 30 millions de centimes sont également prévus dans ce contexte où ces "tricheurs" seront bannis des examens pour une durée de 5 ans. Pour ceux qui encadrent et s'occupent de l'organisation des examens, la loi a également retenu de lourdes sanctions, à savoir une peine d'emprisonnement entre 5 à 10 ans avec des amendes entre 50 à 100 millions de centimes.

L'autorité de tutelle a adressé des instructions fermes à toutes les directions de l'Éducation et aux directeurs exécutifs de "veiller au strict respect de ces décisions afin de déjouer toutes les tentatives entravant la bonne marche des examens".

Il est à rappeler que l'année dernière, près de 62 poursuites judiciaires ont été engagées contre ceux qui ont été saisis en flagrant délit de "fuite illégale de sujet d'examen" dont 26 concernés ont subi des peines d'emprisonnement. Contrairement

aux éditions précédentes qui ont été entachées de scandales de fuite de sujets et qui a obligé parfois à la réédition de l'examen, les autorités publiques veulent mettre fin à ce fléau qui écorne l'image de ce précieux sésame.

Redonner une crédibilité au Bac est désormais la priorité des pouvoirs publics en assurant un déroulement normal des épreuves qui concerneront cette année des milliers de candidats.

F. A.

PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Des textes réglementaires en cours d'élaboration

PAR IDIR AMMOUR

Dans les missions de l'université, l'objectif est de satisfaire les attentes et besoins des étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs, personnels administratifs et partenaires. Comme il n'est un secret pour personne, l'Algérie regorge de matière grise de qualité, mais ne peuvent aboutir à transformer leurs idées en projets, ou en réalisations. Nul besoin de rappeler le nombre de docteurs, de savants, et de chercheurs qui ont quitté le pays pour s'établir à l'étranger.

C'est précisément ce qui fait la faiblesse des pays qui n'investissent pas dans la

recherche, le savoir et la technologie. Et ce dans la mesure où les pays avancés se démarquent et rentabilisent leurs expertises en les exportant vers les pays qui n'ont pas suivi cette évolution et demeurent à la merci des apports extérieurs, pour le développement.

Il est cependant incompréhensible que l'université algérienne, qui renferme des atouts et potentiels confirmés, n'arrive pas à sortir de cette somnolence qui lui coûte sa sève scientifique.

Conscients de la situation, la tutelle a décidé de booster ce secteur au rang de priorité, et ce, à partir de la prochaine rentrée universitaire. En effet, dans le cadre

de son plan d'action stratégique qui s'étendra jusqu'en 2024, le secteur œuvre actuellement à "élaborer un ensemble de textes réglementaires dont la mise en exécution est prévue début de la prochaine rentrée universitaire, notamment le projet de décret relatif à la création de l'Agence nationale d'assurance qualité".

C'est ce qu'a déclaré le ministre dans une allocution lue en son nom par Abdelhakim Bentelis, chargé de la gestion du secrétariat général du ministère et recteur de l'université d'Alger 1, à l'occasion de l'ouverture du séminaire international sur "La garantie de la qualité de la formation dans le domaine de l'enseignement supé-

rieur" au niveau de l'université d'Alger 2 à Bouzaréah. Cette agence aura pour mission de mettre en place un système permanent de qualité et d'évaluation des établissements du secteur, adopter des offres de formation, assurer la qualité et accomplir les services liés à l'homologation des diplômes universitaires et la reconnaissance des diplômes étrangers.

Le ministère s'emploie progressivement à examiner les moyens de faire face aux défis du secteur de l'enseignement supérieur en y proposant les solutions convenables au double plan local et international.

I. A.

MÉTRO D'ALGER

Le P.-dg évoque une extension sur 60 kilomètres

PAR ROSA CHAOUI

Le Président-directeur général du métro d'Alger (Ema), Ali Arezki, a confirmé que les projets actuellement mis en œuvre visent à étendre le réseau du métro. Ce qui porterait le nombre de stations à 58 stations sur une longueur de 60 kilomètres. Le P.-dg du métro d'Alger a déclaré dans l'émission *L'invité de la matinale* de la chaîne 1 de la Radio nationale, que les projets actuellement mis en œuvre visent à étendre le réseau de transport à travers le métro d'Alger en portant le nombre de stations à 58 sur une longueur de 60 kilomètres.

Il est à noter que l'État a alloué des enveloppes financières importantes pour accé-

léger le rythme de réalisation et assurer la livraison dans les délais impartis.

Le P.-dg du métro d'Alger a déclaré que l'entreprise compte finaliser le projet d'extension du métro à partir du côté est, sur la ligne reliant El-Harrach à l'aéroport international d'Alger sur une longueur de 9,5 kilomètres. Par ailleurs, Ali Arezki a révélé qu'il existe une deuxième phase de travaux d'agrandissement pour relier Oued-Smar à El-Harrach, qui comprend 9 stations et une longueur de 5,9 kilomètres.

Notant que cette ligne est vitale, d'autant plus qu'elle passe par 4 communes qui regroupent des équipements sociaux et économiques vitaux, ainsi que des pôles universitaires. Des services de transport

en métro pourraient contenir plus de 400.000 passagers par jour.

D'autre part, ce même intervenant a révélé qu'une autre extension est en cours, reliant Aïn-Naâdja à Baraki. Cette dernière s'étendra sur une longueur de plus de 4,4 kilomètres et comprend 4 stations.

Il a indiqué que le projet est à un stade avancé, notamment dans les travaux de génie civil, où le taux d'achèvement a atteint plus de 78 % dans sa première phase. Le Président-directeur général de l'Entreprise du métro d'Alger a ajouté qu'il existe une deuxième phase pour l'achèvement du système total des travaux d'extension qui sera lancé dans les prochains mois. Ce dernier a expliqué que le

démarrage du processus d'exploitation se fera en deux phases, le premier en 2024 et le second d'ici à 2025.

Ali Arezki a déclaré que les études relatives au processus d'extension ont été achevées, d'autant plus que cette zone est connue pour un trafic dense.

Il a indiqué que la première phase des travaux d'extension à travers la région ouest de la capitale commencera avec l'achèvement de la station place des Martyrs-Chevalley. Cette ligne sera d'une longueur de 9,5 kilomètres. S'en suivra la ligne de liaison suivra Chevalley et Oued-Fayet, en passant par Chéraga, Dely-Ibrahim et Draria, sur une distance de 26 kilomètres de long.

R. C.

PRÉCAUTIONS CONTRE LA VARIOLE DU SINGE EN ALGÉRIE

Les précisions de l'Institut Pasteur

La variole du singe se propage dans le monde. Plusieurs cas ont été détectés depuis début mai dans une douzaine de pays, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

PAR RAHIMA RAHMOUNI

En France, trois cas confirmés de cette maladie ont été enregistrés et la Haute autorité de santé (HAS) a recommandé, mardi, de vacciner les cas contacts, y compris les soignants qui ont eu un contact avec une personne infectée. Aux Émirats arabes unis, les autorités ont annoncé avoir enregistré un premier cas de la variole du singe, chez une femme de retour d'un voyage en Afrique du Sud alors que le Maroc a fait état lundi de la détection de trois cas de cette maladie sur son territoire. Le même jour, l'OMS a indiqué que 92 cas de la variole du singe ont été enregistrés dans le monde depuis l'apparition de cette maladie début mai. En Algérie, "aucun cas n'a été détecté, ni enregistré", a indiqué avant-hier soir l'Institut Pasteur d'Algérie dans un communiqué.

"Faisant suite à la note d'information publiée le 22 mai 2022 portant sur la variole du singe, l'Institut Pasteur d'Algérie informe qu'à ce jour aucun cas



suspect ou confirmé de cette infection n'a été détecté ou enregistré en Algérie", a indiqué l'IPA dans le communiqué.

L'Institut Pasteur d'Algérie s'engage à tenir informés les Algériens sur l'évolution de la situation liée à cette maladie via son site web et sa page officielle Facebook.

Dimanche, l'Institut Pasteur d'Algérie a publié une première note sur la variole du singe en expliquant l'origine de la maladie, ses symptômes et son mode de transmission. "On pense que la transmission

interhumaine se fait principalement par de grosses gouttelettes respiratoires", a expliqué l'IPA en ajoutant que les gouttelettes respiratoires "ne peuvent généralement pas se déplacer à plus de quelques mètres, ce qui nécessite un contact prolongé en face à face".

L'Institut Pasteur d'Algérie a ajouté que les "éruptions cutanées (sous forme de pustules) et des ganglions lymphatiques enflés sont les principaux signes de la variole du singe."

R. R.

CODE DE PROCÉDURE CIVILE ET ADMINISTRATIVE

Le texte de loi adopté

PAR RACIM NIDAL

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier mercredi le projet de loi modifiant et complétant le code de procédure civile et administrative lors d'une séance plénière présidée par le président de l'institution parlementaire, Brahim Boughali, en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le texte propose plusieurs amendements relatifs à la détermination des modalités de règlement des conflits en matière de compétence entre les juridictions administratives et l'adoption des mêmes dispositions en vigueur dans la justice ordinaire

notamment en matière de représentation par un avocat en stipulant qu'elle est obligatoire devant les tribunaux administratifs d'appel et le Conseil d'État, outre son annulation auprès des tribunaux administratifs.

Le projet de loi propose de simplifier les procédures de correction des erreurs matérielles survenant dans les jugements rendus par les juridictions afin d'alléger la charge sur les citoyens.

En vertu de ce texte, les tribunaux administratifs d'appel devront établir des rapports annuels sur leurs activités et celles des tribunaux administratifs, lesquels seront transmis au Conseil d'Etat en vue de leur exploitation dans l'élaboration de son rapport annuel qui sera soumis au président de la République. Concernant la

révision des dispositions relatives aux affaires commerciales, l'amendement fondamental consiste en la création de tribunaux de commerce spécialisés parallèlement aux sections de commerce existantes actuellement au niveau des tribunaux, et la répartition de la compétence entre eux conformément à un critère objectif, à savoir la nature de l'affaire.

Il s'agit également de renforcer l'introduction des moyens électroniques dans toutes les étapes devant les juridictions administratives à travers notamment l'enrôlement des requêtes, la notification des décisions et la rédaction des mémoires par voie électronique, ce qui allégera les déplacements et augmentera l'efficacité de la justice.

R. N.

PROJET DE LOI COMPLÉTANT LA LOI RELATIVE À LA PÊCHE ET À L'AQUACULTURE

Les députés favorables

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté le projet de loi complétant la loi 01-11 relative à la pêche et à l'aquaculture.

Le texte a été adopté lors d'une séance plénière présidée par le président de l'institution parlementaire, Brahim Boughali, en présence du ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Hicham-Sofiane Salaouatchi, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

A l'issue de l'adoption, M. Salaouatchi a rappelé que "le projet de loi entre dans le cadre des directives du président de la République pour l'accompagnement des

ambitions des professionnels et des opérateurs économiques dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture".

Le ministre du secteur a souhaité que cette loi "contribue à l'amélioration de la situation socio-économique des professionnels". Nous "souhaitons que cette loi permette d'organiser la profession, de protéger les professionnels de la pêche et de l'aquaculture et d'accorder aux opérateurs une plus grande liberté d'investissement en vue de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire du pays conformément au Plan d'action du gouvernement", a déclaré M. Salaouatchi. A noter que la loi 01-11 sur la pêche et

l'aquaculture a été complétée par un seul article (article 11 bis) qui permet aux professionnels de la pêche et de l'aquaculture, dans le cadre de l'amélioration de leur situation socio-économique, de créer des coopératives de pêche et/ou d'aquaculture. La coopérative de pêche et/ou d'aquaculture est constituée d'un groupe de personnes physiques ou morales, dont les membres ont la liberté d'y adhérer. A but non lucratif, cette coopérative est dotée de la personnalité morale et jouit de l'autonomie financière. Ses modalités de création et de gestion sont définies par voie réglementaire.

R. N.

FORUM D'AFFAIRES
ALGÉRO-POLONAIS À ALGER

Plus de 110 entreprises au rendez-vous

Plus de 110 entreprises ont participé au Forum d'affaires algéro-polonais organisé avant-hier à Alger par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

Ce Forum d'affaires, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Pologne, a vu la participation de 100 entreprises algériennes et 10 entreprises polonaises.

L'ouverture du forum a été présidée par le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Chebab Tayeb, le consul de Pologne en Algérie et un membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce polonaise.

Cet événement économique a permis aux hommes d'affaires algériens et polonais de discuter des opportunités d'affaires entre les deux pays en vue de la concrétisation de projets de partenariat et d'investissement gagnant-gagnant et du renforcement des échanges commerciaux bilatéraux.

Les échanges entre les opérateurs algériens et polonais ont porté sur plusieurs domaines, dont la production laitière, l'énergie et les carburants, le plastique, les produits chimiques, le conditionnement, le matériel médical, les communications, l'aviation et l'industrie automobile, a indiqué le communiqué.

DINAR ALGÉRIEN

Cours des principales monnaies

Les cours des principales monnaies face au dinar algérien, mercredi 25 mai 2022, n'affichent pas de changements dans les cotations officielles de la Banque. Sur le marché parallèle, l'euro et le dollar restent dans les mêmes niveaux que la veille. Le taux de change de la monnaie européenne dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie a connu une légère hausse. 1 euro s'échange contre 155,72 dinars à l'achat et 155,80 dinars à la vente.

Sur le marché parallèle de change, 1 euro s'échange toujours dans les environs de 213 dinars dans le cours de l'achat contre 215 dinars pour le cours de la vente.

La monnaie étasunienne a maintenu cette hausse dans les cotations du mercredi. 1 dollar s'échange dans les guichets de la Banque contre 145,24 dinars à l'achat et 145,25 dinars à la vente.

Au niveau du marché noir des devises, 1 dollar est proposé par les cambistes contre 199 dinars à l'achat et 202 dinars à la vente.

Pour ce qui est de la livre sterling, 1 pound s'échange au niveau des guichets de la Banque centrale d'Algérie contre 182,80 dinars à l'achat et contre 182,87 dinars à la vente. Au niveau du square Port-Saïd, la livre sterling est toujours cotée à 50 dinars à l'achat et 253 dinars à la vente.

Concernant le dollar canadien dans les cotations officielles, il s'échange ce mercredi contre 113,89 dinars à l'achat et 113,0393 dinars à la vente. Sur le marché parallèle des devises, il se maintient au-dessus des 150 dinars et est proposé contre 150 dinars à l'achat et 150 dinars à la vente.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR
NIF: 098608019033424

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01 /U.T.M.B /2022

L'université de TAHRI Mohamed de Bechar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Acquisition, Installation et Mise en Service d'équipements au profit de la résidence universitaire 1 000 lits du nouveau pôle UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR- en quinze (15) lots

Lot n° 01 : Acquisition, installation et mise en service de matériels de robotique de cuisine.
Lot n° 02 : Acquisition, installation de matériels de préparation, de manutention et de passage.
Lot n° 03 : Acquisition de couverts.
Lot n° 04 : Acquisition, installation de mobiliers d'hébergement.
Lot n° 05 : Acquisition de matériels et accessoires et couvertures et draps.
Lot n° 06 : Acquisition de mobilier de restauration et de cafétéria.
Lot n° 07 : Acquisition, installation et mise en service d'équipements de cafétéria.
Lot n° 08 : Acquisition et installation d'équipements de salles polyvalentes.
Lot n° 09 : Acquisition d'équipements d'infirmerie.
Lot n° 10 : Acquisition de mobiliers de bureau.
Lot n° 11 : Acquisition, installation et mise en service de matériels de dimatization.
Lot n° 12 : Acquisition, installation et mise en service de matériels de cuisson et hottes de cuisines.
Lot n° 13 : Acquisition, installation et mise en service de laves plateaux.
Lot n° 14 : Acquisition, installation et mise en service d'équipements de buanderie.
Lot n° 15 : Acquisition, installation d'équipements de salles de sport.

Participation: Les soumissionnaires peuvent participer pour un ou plusieurs lots.
Attribution: Pas plus de trois lots sera attribué pour chaque soumissionnaire.

Cet appel d'offre s'adresse aux candidats et soumissionnaires justifiant :

1-Capacités professionnelles :

- Fabricants :** pour les lots (01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14 et 15) la remise d'un document en cours de validité à la date de soumission, délivré par la chambre de commerce ou tout organisme habilité, dont les activités figurant au registre de commerce sont compatibles avec la nature du lot objet de la soumission.
- Distributeurs en gros :** pour les lots (01, 02, 03, 07, 08, 09, 10, 12, 13, 14 et 15) la remise d'un document en cours de validité à la date de soumission, dont l'activité de distribution en gros doit figurer au registre de commerce est compatible avec la nature du lot objet de la soumission.
- Importateurs :** pour les lots (01, 02, 07, 08, 09, 10 et 15) la remise d'un document en cours de validité à la date de soumission, dont les activités figurant au registre de commerce sont compatibles avec la nature du lot objet de la soumission.
- Les références professionnelles du soumissionnaire** appuyées par des copies des attestations de bonne exécution de marchés ou de commandes d'équipements similaires et en rapport avec la nature du lot, dont le montant est supérieur cinq millions de dinars (5 000 000,00 DA) ; pour les lots : (04, 05, 12, 13,14), délivrées par les clients concernés ; et par des copies des attestations de bonne exécution de marchés ou de commandes d'équipements similaires et en rapport avec la nature du lot ; pour les lots: (01, 02, 03, 06, 07, 08, 09, 10, 11 et 15), délivrées par les clients concernés durant les (10) dix dernières années.

2-Capacités financières :

La condition d'éligibilité relative aux capacités financières du soumissionnaire est vérifiée sur la base du chiffre d'affaire moyen réalisé sur les trois (03) dernières années.

3-Capacités techniques :

Moyens humains : une équipe de trois (03) personnes minimum qualifiées et certifiées doivent être affectées à la manutention, l'installation et la mise en service de ces équipements pour chaque lot et selon la nature du lot objet de la soumission.

Les candidats intéressés peuvent directement ou par le biais d'un représentant dûment mandaté par leur soin, retirer le cahier des charges auprès du Vice Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation 3^{ème} étage de l'Administration de l'Université TAHRI MOHAMED BECHAR, contre paiement de six mille (6000,00) Dinars Algériens, non remboursables, par mandat poste au nom de l'agent comptable de l'Université de l'Université TAHRI MOHAMED BECHAR compte CCP N° 322565 Clé 37 REGIE- RECETTE.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière comme suit :

I) DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Déclaration de candidature ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (une seule déclaration pour tous les lots), selon le modèle joint en annexe du cahier des charges.
- Déclaration de probité ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (une seule déclaration pour tous les lots), selon le modèle joint en annexe du cahier des charges.
- Une copie du statut(s) du soumissionnaire, dans le cas où celui-ci est une société commerciale.
- Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise (délégation de pouvoir de signature).

- Un document justifiant la qualité conférée au soumissionnaire (fabricant, distributeur en gros, importateur) en cours de validité à la date de la soumission.
- Les attestations d'origine des équipements proposés.
- Les certificats de conformité des équipements proposés pour tous les articles du lot objet de la soumission délivrés par les services habilités ou par un organe de contrôle habilité.
- Les copies des bilans comptables des trois dernières années (2019, 2020 et 2021), visés par les services des impôts.
- Les références bancaires délivrées par la banque du soumissionnaire accompagné de l'attestation de solvabilité délivrée par la banque concernée après la publication de l'avis d'appel d'offres.
- Les références professionnelles du soumissionnaire appuyées par des copies des attestations de bonne exécution de marchés ou de commandes d'équipements similaires et en rapport avec la nature du lot.
- Lettre d'engagement sur les moyens humains affectés au projet, certifiés mobilisés accompagnée des diplômes et attestations de certification des intervenants ainsi que les cv indiquant l'expérience requise, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

II) OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à soumettre pour chaque lot, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du cahier des charges.
- Un mémoire technique justificatif : contient toutes les lettres d'engagements sur le statut(s) du soumissionnaire, le délai d'exécution, le délai de garantie et le service après-vente.
- Les caractéristiques techniques argumentées de toute documentation techniques (photo - vidéo - prospectus en couleurs, CD ROM et autres ...) en originaux et les preuves écrites, établies conformément aux dispositions précisant que les fournitures proposées par le soumissionnaire sont conformes et selon les exigences arrêtées dans le cahier des prescriptions techniques joint au présent cahier des charges.
- Une caution de soumission d'un montant supérieur à 1 % du montant total de l'offre, lorsque le montant du lot concerné, dépasse quarante Millions de Dinars Algériens (40.000.000,00 DA).
- Le présent cahier des charges revêtu, en sa dernière page, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « Lu et accepté », avec toutes les pages paraphées par ses soins.
- Le planning de livraison des équipements.

III) OFFRE FINANCIERE :

- Une lettre de soumission, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (A remplir séparément une lettre de soumission pour chaque lot objet de soumission).
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes rempli et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (pour chaque lot).
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (pour chaque lot).
- Le tableau récapitulatif des lots, renseigné, daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces 3 enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres N°01 /U.T.M.B/2022 ».

La durée de préparation des offres est fixée à vingt - un (21) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 10h au niveau de la salle de la réunion du vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation 3^{ème} étage de l'Administration de l'Université TAHRI MOHAMED BECHAR.

Dans le cas où ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats ou soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres à partir de 10h, au niveau de la vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation 3^{ème} étage, université TAHRI MOHAMED BECHAR.

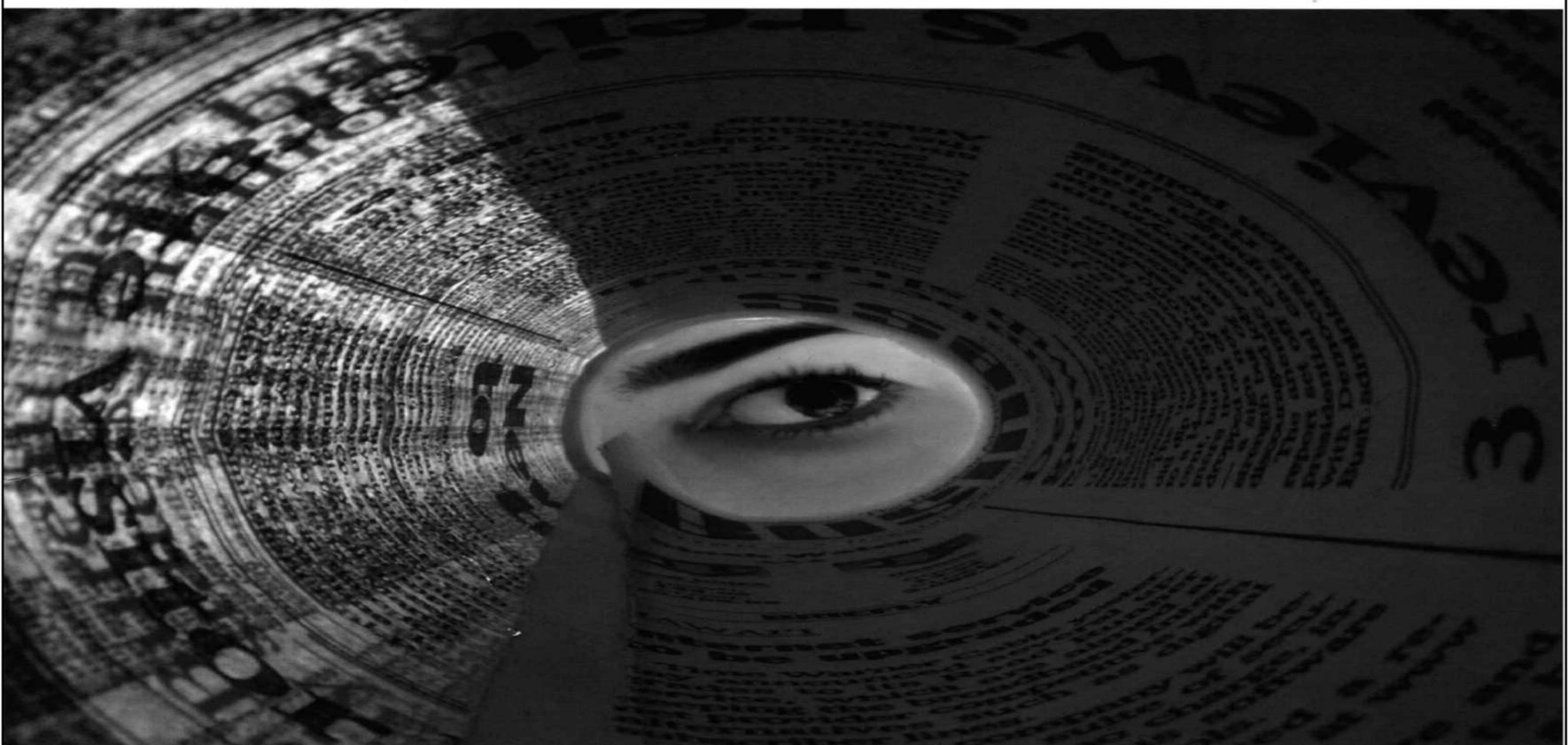
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité des offres égal à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois.

Le délai de validité des offres de l'attributaire provisoire du marché ou contrat est prorogé systématiquement d'un (01) mois supplémentaire conformément aux dispositions de l'article 99 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n°4514 - Jeudi 26 mai 2022 - Anep 2216 009 932

MIDI

Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

CULTURE

HOMMAGE À CHAFIA BOUDRAË

Figure incontournable du cinéma

Connue de plusieurs générations de téléspectateurs et cinéphiles comme la mère courage, protectrice et résistante face à un quotidien des plus difficiles sous le joug colonial, Chafia Boudraë, actrice indissociable du personnage de "Lala Aïni", symbole de la femme algérienne battante et figure de la culture algérienne s'en est allée ce dimanche.



PRÉSERVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BENBADIS

**Une responsabilité pour sauvegarder
un pan de la Mémoire**

HOMMAGE

Yamina Mechakra, une lumière dans la grotte

Yamina Mechakra est partie, (le 19 mai 2013), à l'issue d'une longue maladie. Ceux qui ont été émus par la "Grotte éclatée" parue en 1979 seront sans doute à la peine. Un livre, suivi d'un deuxième, "Arris" et entre les deux un long silence.

CONTRIBUTION DE K. SELIM

Cette femme n'écrivait pas pour bavarder mais pour dire ce qui est profond et qui dure. Mais ces deux beaux livres "seulement" reflètent aussi la réalité d'une génération qui devait aussi faire tant de choses au point de sembler se dissiper.

Yamina Mechakra était médecin psychiatre et c'est un travail prenant quand on y attache les plus hautes valeurs et qu'on le pratique avec conviction. Voilà une œuvre brève produite dans la discrétion, sans bruit tout comme l'activité de l'auteur dans le monde associatif. La discrétion est, en ces temps d'artifices et de tape-à-



l'œil, la marque d'un sérieux aussi rare que précieux. Peiné par la perte, encore une, d'une créatrice dans cet univers si stérile, un homme de la même génération explique : "On n'a pas beaucoup parlé de Yamina Mechakra car elle ne fréquente pas les espaces mal famés où des célébrités factices se construisent avec la complaisance des médiocres".

Écrire pour soi et pour les siens sans chercher à complaire aux assignements que l'édition parisienne adresse à une Algérienne ou à un Arabo-Berbère, cela demande l'ascèse à des encablures de la littérature de consommation. Et encore pire, à la littérature de "l'exotisme, de la commiseration ou de l'autoflagellation exigée" pour entrer dans les cir-

cuits des béni-oui-oui et des valets de plumes de la Civilisation. Écrire pour dire un monde et non pour appliquer une recette en continuant à servir la société, à écouter ses femmes et ses hommes. C'est cela la vie de Yamina Mechakra et cela ne correspond plus au "standard" du réalisme marchand et de la haine de soi.

À l'heure actuelle, dans notre pays, "une femme qui écrit vaut son pesant de poudre". La chute de la préface de Kateb Yacine ne vaut pas que pour les femmes. Ceux qui écrivent pour exprimer la diversité sensible de nos sociétés ne courent pas les rues. Et d'une certaine manière l'année même de la parution de la *Grotte éclatée* – 1979 – a été celle de l'amorce d'un mouvement d'inversion

de tendance dans le pays. La généreuse vision de progrès – certains disaient progressistes – qui a très largement marqué les élites du mouvement national, jusque chez les oulémas, commençait à être battue en brèche. La génération qui portait ces valeurs de manière positive a été confinée par l'irrésistible ascension des infatigables de tout poil. Le progrès a été bloqué par un système où les compétences sont marginales et où l'allégeance est essentielle.

Dans la société, à défaut d'avoir pu prendre en main le pays dans une évolution « naturelle », cette génération a été débordée par ceux qui ont compris que l'indigence intellectuelle et morale ouvrait des boulevards aux intriguants et aux courtisans. Un écrivain s'en va encore dans la brume et l'oubli. Une dame discrète quitte ce caravansérail de l'imposture. Mais même dans cette phase de repli stérile la mémoire ne peut être effacée, le nom de Yamina Mechakra est définitivement inscrit au registre de ceux qui ont réellement honoré ce pays par la plume et le talent.

K. S.

MUSÉE PALAIS AHMED-BEY

Relance du projet scénographique

Le projet d'aménagement scénographique du musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles, palais Ahmed-Bey de Constantine, vient de bénéficier d'une levée de gel, a-t-on appris lundi dernier auprès de la directrice de cet établissement muséal. "Une enveloppe financière estimée à 320 millions de dinars sera allouée au projet d'études, suivi de l'aménagement scénographique et l'équipement du musée palais Ahmed-Bey" a précisé à l'APS, Meriem Guebailia, soulignant que la conception scénographique sera basée sur des normes internationales. Elle a, dans ce sens, relevé que ce projet concerne l'aménagement des salles d'exposition, des galeries et des jardins du palais Ahmed-Bey de manière à créer des espaces fonctionnels et des espaces d'exposition permanents avec un éclairage spécifique et d'ambiance pour les scènes de vie recréées, les galeries et la façade du musée. Mme Guebailia a, dans la foulée, indiqué que des propositions ont été formulées et adressées au maître d'ouvrage, la direction locale de la culture et des arts, dans le cadre de cet aménagement scénographique, détaillant que ces suggestions englobent entre autres l'aménagement d'une salle dédiée à la dinanderie, d'autres aux manuscrits, la miniature et la calligraphie, ainsi qu'à la distillation d'eau de fleurs d'orange et de rose, en plus d'espaces restituants des scènes du patrimoine immatériel de Constantine et de l'Algérie. Elle a également relevé que les propositions concernent le réaménagement de la salle de diwan et la création de deux boutiques muséales réservées pour l'édition et l'artisanat, en plus de galeries-ateliers pour les enfants, les adultes et un espace pour l'exposition temporaire.

HOMMAGE À CHAFIA BOUDRAË

Figure incontournable du cinéma

Connue de plusieurs générations de téléspectateurs et cinéphiles comme la mère courage, protectrice et résistante face à un quotidien des plus difficiles sous le joug colonial, Chafia Boudraâ, actrice indissociable du personnage de "Lala Aïni", symbole de la femme algérienne battante et figure de la culture algérienne s'en est allée ce dimanche.

PAR ROSA CHAOUÏ

Révéllée par Mustapha Badie grâce au feuilleton télévisé *El Hariq* (l'incendie) adapté de la trilogie de l'immense écrivain Mohammed Dib (1920-2003), et qui avait connu un très grand succès populaire dans les années 70, Chafia Boudraâ, Atika Boudraâ de son vrai nom, a très vite et tout naturellement trouvé sa place dans le cinéma algérien. C'est encore une fois avec Mustapha Badie qu'elle s'illustre aux côtés de Rouiched dans *L'évasion de Hassan Terro* en 1974, avant de collaborer avec



Ghaouti Bendeddouche dans *Echekka* (1976), Sid-Ali Mazif dans *Leila et les autres* (1977), Ali Ghanem dans *Une femme pour mon fils* (1982), ou encore Abdelkrim Bahloul pour *Le thé à la menthe* (1984).

L'actrice joue également dans des productions françaises avec des réalisateurs comme Alex Métayer et Chad Chenouga avant que Rachid Bouchareb, qui l'avait déjà distribué à la télévision, ne lui propose un rôle dans *Hors-la-loi*. Dans cette fic-

tion qui relate l'histoire d'une famille algérienne forcée de quitter le pays au lendemain des massacres du 8 Mai 1945, et qui a vécu en France jusqu'au massacre du 17 Octobre 1961, Chafia Boudraâ, avait partagé l'affiche avec les regrettes Larbi Zekkal et Ahmed Benaïssa, lui aussi, disparu vendredi. Ce film primé à Damas a été sélectionné en compétition pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère en plus d'avoir concouru pour la Palme d'Or du

Festival de Cannes en 2010. Dans un message de condoléances adressé à la famille de l'actrice, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a qualifié Chafia Boudraâ de "modèle et d'école pour des générations d'artistes" et d'artiste digne du respect de son public qui lui est resté fidèle de longues années durant".

"En cette pénible épreuve, nous faisons nos adieux à une figure de proue de l'art algérien qui a marqué de son empreinte, aux côtés de plusieurs artistes de la première heure de l'Algérie indépendante, l'histoire du théâtre, de la télévision et du cinéma algériens", a-t-il ajouté. La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a salué, dans un message de condoléances, la mémoire d'une artiste qui a "refléité l'image typique de la femme algérienne résistante et militante contre la privation, la pauvreté, l'ignorance et la cruauté du colonisateur". Pour sa part le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a, lui aussi, adressé un message de condoléances à la famille de la défunte pour "la perte de cette icône du cinéma algérien". Chafia Boudraâ a été inhumée dimanche soir au cimetière d'El-Alia à Alger.

R. C.

Présentation à Alger du bilan du projet des parcs culturels

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi à Alger, une rencontre au cours de laquelle ont été présentés les résultats du projet de préservation de la biodiversité d'importance mondiale et l'utilisation durable des services des systèmes écologiques dans les parcs culturels algériens. Mme Mouloudji a déclaré que la rencontre se veut "l'aboutissement d'un processus technico-scientifique du projet inscrit suivant un partenariat international entre l'État algérien représenté par le ministère de la Culture et des Arts en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, d'une part, et le Fonds pour l'environnement

mondial (FEM) et le Programmes des Nations Unies pour le développement (Pnud), d'autre part". Ce projet a duré "presque 10 ans depuis l'organisation d'un atelier à Tamanrasset en 2013, avec des résultats bénéfiques et une évaluation finale honorable", a-t-elle indiqué. Soulignant que ce projet est "une expérience pilote au niveau national et régional, d'autant plus qu'il est mis en œuvre pour la première fois au niveau du secteur avec une vision culturelle", la ministre a ajouté que "la biodiversité fait partie de l'histoire et du patrimoine naturel du pays". Elle a rappelé que le projet est inscrit dans un cadre consensuel entre les secteurs concernés, pour fournir le financement dans le cadre du FEM avec la

mise en œuvre par le Pnud, et ce en deux phases. Les résultats positifs ont permis de mettre en œuvre la première phase (2005-2009) de l'inscription du second projet pour que le champ d'intervention soit élargi à tout le réseau qui compte actuellement cinq parcs culturels nationaux couvrant une superficie de plus d'un million km² au Sud algérien, pour comprendre les principales zones du patrimoine national dans l'Ahaggar, le Tassili n'Ajjer, Touat, Gourara, Tidikelt, Tindouf et l'Atlas saharien. Ce partenariat constituait un "cadre distingué pour la mise en œuvre de projets internationaux en coopération avec le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et a permis

la réalisation de nombreux objectifs et résultats au profit de la préservation du patrimoine des parcs culturels et des employés qui veillent pour le protéger et le transmettre aux générations montantes", a indiqué Mouloudji, soulignant que le projet a été mis en œuvre "avec des compétences nationales affiliées au ministère de la Culture et des Arts, ce qui a permis au secteur d'être un modèle dans la mise en œuvre nationale de projets internationaux".

Mme Mouloudji a également exprimé la disponibilité du ministère à "poursuivre le processus avec le Pnud en enregistrant de nouveaux projets au profit du secteur ou dans le cadre de projets multisectoriels de protection et de valorisation du patri-

moine culturel et naturel national". Pour sa part, la représentante du ministère des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, dans une allocution du ministre du secteur, qu'elle a lue en son nom, a affirmé que l'Algérie "poursuit ses efforts pour honorer ses engagements au titre des conventions internationales dans le domaine de l'environnement, soulignant l'importance pour les pays développés d'assumer leur responsabilité historique et de soutenir les pays en développement pour faire face aux catastrophes environnementales et à leurs répercussions sanitaires, sociales, environnementales et culturelles".

L'oratrice a ajouté que l'Algérie, "à travers le ministère de la Culture et des

Arts, a œuvré à la préservation du patrimoine culturel et naturel de son désert, sur la base d'une vision nationale qui aspire à assurer une gestion cohérente qui intègre les valeurs culturelles, les ressources biologiques et les services de l'écosystème". Pour sa part, la représentante résidente du Pnud en Algérie, Blerta Aliko, a salué les résultats de ce projet "pionnier et important", considérant l'équipe de sa mise en œuvre, composée de cadres et d'experts algériens, comme "une équipe de niveau mondial", saluant dans ce cadre les efforts de l'État algérien pour concrétiser ce projet "d'une importance cruciale, outre le renforcement des perspectives d'un partenariat futur".

Pour sa part, le directeur national du projet, Salah Amokrane a passé en revue les résultats de ce projet qui vise "à promouvoir la gestion du réseau des parcs culturels nationaux, de manière à préserver la biodiversité et l'utilisation durable des services écologiques, notamment au niveau des sites prioritaires".



Concernant les résultats enregistrés dans le cadre du projet, il a cité l'élaboration du plan d'orientation du système des parcs culturels pour garantir une gestion efficace et méthodique, voire globale des systèmes environnementaux et des produits de la biodiversité, et la promotion de services techniques du ministère de la Culture et des capacités, outre l'élaboration d'un texte réglementaire sur le plan général d'aménagement des parcs culturels et de programmes de formation et du développement de la communication autour du système des parcs par la voie de la publication et la traduction.

Le projet a contribué "à asseoir un système de suivi des systèmes culturels et environnementaux, ainsi que les infrastructures et le plan de préservation du

guépard saharien en voie de disparition", a-t-il ajouté, en insistant sur "l'importance d'associer les citoyens à la gestion de la biodiversité". La rencontre de clôture du projet abrité par le Centre international des conférences (CIC) Abdellatif Rahal, s'est tenue en présence des directeurs du réseau des parcs culturels et des responsables des différents établissements culturels.

MAMLAKAT EL HACHARAT

Un spectacle pour enfants à Alger

La pièce de théâtre pour enfants, *Mamlaket el hacharat*, spectacle fantastique sur l'importance de la solidarité et la vérité, comme valeurs relationnelles entre les individus, a été présentée mardi soir à Alger, devant un public d'enfants.

Accueillis au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi avec leurs parents et leurs institutrices, quelque 250 chérubins au regard fasciné par la découverte du TNA, "ce lieu magique où sont rassemblées dans un même spectacle, plusieurs disciplines artistiques", explique le guide, et le plaisir d'apprécier les événements de la pièce mise en scène par Souhil Boukhedra sur un texte de Souhil Chebli. D'une durée de 55 minutes, *Mamlaket el hacharat* raconte l'histoire d'une reine des abeilles, campée par Rayane Hamaidi, qui appelle à la rescousse ses amis, l'escargot (Rabah Amrane), le papillon (Wissem Chahrazed Kamla), la cigale (Djihad Loudini) et l'araignée (Mohamed Racem Kacimi), car son royaume est attaqué par les frelons. La femelle frelon, rendue par Amel Delhoum et ses deux acolytes, interprétés par Ziad Bourouba et Mohamed Brahimi, persistant dans leur entreprise malveillante, ne voulaient nullement entendre raison et abandonner leur projet. Dans une mise en scène à rebondissements, les tourments de la reine trouveront leur salut dans la proposition de la cigale qui préconisera de rester solidaire et dire la vérité.

PRÉSERVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BENBADIS

Une responsabilité pour sauvegarder un pan de la Mémoire

La préservation des ouvrages composant la bibliothèque personnelle du Cheikh Abdelhamid Benbadis (1889-1940) est une grande responsabilité que "j'ai endossé" avec l'objectif de sauvegarder un pan de la mémoire de la Nation, a témoigné Abdelhak Benbadis, frère du fondateur et premier président de l'Association des ouléma musulmans algériens.



"J'ai œuvré, pendant des années, à collecter les livres du cheikh en divers endroits pour les mettre dans le bureau de mon père, à la maison familiale", a déclaré à l'APS M. Benbadis.

Il a précisé qu'une partie de ces livres était rangée à la mosquée Sidi-Lakhdar, où le leader du mouvement réformiste donnait des cours, alors qu'une autre partie se trouvait à la mosquée Sidi-Kemmouche et une troisième chez son autre frère, Mouloud.

Abdelhak Benbadis a également relevé que des efforts ont été déployés pour inventorier le fonds de la bibliothèque du président de l'Association des ouléma musulmans algériens.

Et d'ajouter: "Abdelhamid Benbadis a consacré sa vie pour sa patrie, pour la protection de l'identité algérienne en œuvrant à contrecarrer toutes les tentatives coloniales

d'aliénation culturelle visant le peuple et sa bibliothèque constitue un pan de la mémoire collective".

Un fonds livresque de 900 titres

De son côté, le président de la Fondation Benbadis, Abdelaziz Filali, a indiqué que la bibliothèque personnelle de cheikh Benbadis, dont la Fondation détient une liste de son contenu, totalise 1.000 ouvrages et 900 titres dans diverses disciplines, parmi les principaux ouvrages de l'époque entre ceux utilisés par le cheikh lors de son cursus universitaire et ceux qu'il utilisait en tant qu'enseignant.

Soulignant que Abdelhak Benbadis avait consacré plus de 80 ans à préserver la bibliothèque de son frère, précurseur de la renaissance intellectuelle et réformiste en Algérie, le président de la fondation Benbadis a relevé que la biblio-

thèque englobe un fonds "important" de livres traitant de l'exégèse coranique, les fondements du fiqh et le tajwid, notamment.

En littérature, la bibliothèque dispose de recueils de poèmes et de prose dont *Diwan Al Hamassa* de Abi Tamam, de livres en philosophie et en histoire ancienne et contemporaine, islamique et occidentale, dans les deux langues en arabe et en français a-t-on encore détaillé. Aussi, la bibliothèque de cheikh Abdelhamid Benbadis comporte des livres d'écrivains algériens dont les deux volumes de *L'histoire antique et contemporaine de l'Algérie* de cheikh M'barek El Mili et d'autres parmi notamment les membres de l'Association des ouléma musulmans algériens.

M. Filali, relevant le lecteur assidu que fût Benbadis et son ouverture sur son époque, a fait savoir que la bibliothèque du cheikh contient

aussi des ouvrages politiques, scientifiques et de sociétés du Maghreb, du monde arabe, musulman et occidental dans les deux langues (arabe et français) et pas moins de 37 titres de magazines, édités essentiellement au Macherk.

Le président de la fondation Benbadis a également assuré que des livres parvenaient au cheikh du Canada, du Brésil et des États-Unis, traitant essentiellement de l'histoire et des sociétés.

En avril dernier, Abdelhak Benbadis avait remis au musée national du Moudjahid des effets personnels et des documents de cheikh Abdelhamid Benbadis dont une canne, une chaise, une kachabia, une radio de type TSF ainsi que des documents dont un diplôme des sept lectures du Saint Coran et un cahier des élèves.

GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR DU ROMAN

29 titres retenus par le jury

Le jury du 6^e Grand prix Assia-Djebar du roman a dévoilé une première liste de 29 romans retenus pour la compétition de cette prestigieuse distinction, indique l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep), organisateur du prix.

Ce sont 12 romans en langue arabe, 5 en langue tamazight et 12 en langue française qui ont été retenus par le jury sur la base de 158 titres proposés par 51 éditeurs, précisent les organisateurs.

Le jury présidé par l'académicien Abdelhamid Bourayou a retenu, pour la catégorie du roman en langue arabe, des œuvres comme *La moisson des sables* de Mohamed Sari, *Café riche* de Mohamed Ftilina, *Rosa* de Hind Djouder, ou encore *Les amoureux timides* de



Smaïl Yabrir. Pour la langue tamazight, la liste comporte cinq titres dont *Icenga n talsa* de Rachida Bensidhoum Ould Hocine, *Tizir* de

Zohra Aoudia, ou encore *Tayri n umettan* de Achour Fettouche. Le jury a également annoncé la sélection de douze titres en langue

française dont *Ecorces* de Hadjar Bali, *Il ne fallait pas s'en prendre à nous* de Nassira Belloula, *Kella* de Ahmed Mimoun, *La scène et l'histoire* de Djawed Rostom Touati ou encore *Sur le chemin des sables en feu* de Brahim Sadok. Le jury de ce Prix compte, entre autres membres, la critique et universitaire Amina Belaâla, la poétesse et traductrice Lamis Saidi, l'écrivain et journaliste Hamid Abdelkader, le romancier Abdelwahab Aïssaoui, et le chercheur et universitaire Abdelkrim Ouzeghla. Les trois lauréats du meilleur roman dans les langues arabe, tamazighte et française seront annoncés lors d'une cérémonie prévue le 30 juin prochain, marquant la naissance de la romancière et académicienne Assia Djebar.

BLIDA, LUTTE CONTRE LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Des mesures proactives mises en place

Des mesures proactives contre le risque des intoxications alimentaires durant la saison estivale ont été engagées par la Direction régionale du commerce et de la promotion des exportations de la zone de Blida.

C'est ce qu'a appris l'APS auprès de cette structure. "Ces mesures, inscrites dans le cadre de la préservation de la santé publique et de la prévention des cas d'intoxications durant la saison estivale, ont été mises en œuvre au niveau des wilayas du Centre relevant de la DRC-Blida, à savoir Blida, Tizi-Ouzou, Bouira, Médéa, Aïn-Defla et Djelfa", a indiqué, à l'APS, la directrice régionale du commerce, Samia Ababsa. La responsable a signalé, à ce titre, le lancement par les services concernés, d'opérations de contrôle des entreprises spécialisées dans les produits périssables et sensibles, dont le lait et dérivés, les jus, boissons gazeuses et l'eau minérale, afin de s'assurer de l'origine et des dates de péremption des matières premières utilisées, tout en prélevant des échantillons de ces produits pour des analyses au niveau des laboratoires du secteur du commerce. Le contrôle concerne également les conditions d'hygiène et de stockage, dont le non-respect de ces consignes



figure parmi les principales causes de détérioration des produits, particulièrement au niveau des laiteries. De nombreux cas d'intoxications signalés notamment à Blida, sont dus à la consommation de lait impropre à la consommation. La "direction régionale de Blida œuvre aussi à mettre un terme au phénomène d'exposition de produits périssables, en plein soleil, sans le moindre respect des conditions de conservation et stockage", a souligné Samia Ababsa. A ce titre, des opérations de contrôle se feront au niveau des marchés, et

une instruction interdisant le transport de boissons à bord de camions et véhicules sans protection contre le soleil, a été émise. A noter que le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, avait affirmé, en marge de sa visite de travail, samedi dernier à Blida, la prise de toutes les mesures préventives nécessaires pour un été sans intoxications alimentaires, à travers la mobilisation des équipes de contrôle et un soutien des laboratoires du secteur, appelés à intensifier leur activité de contrôle, même pendant les jours fériés et les week-ends.

ORAN, NOUVELLE AÉROGARE

Début des essais techniques des passages menant aux avions

Les essais techniques des passages télescopiques pour passagers menant aux avions ont débuté à la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran Ahmed-Ben-Bella, a appris lundi l'APS auprès de la direction de cette infrastructure. Le directeur de l'aéroport Nadjib Benchenine a indiqué à l'APS qu'un "exercice d'essai technique des six passages télescopiques a été réalisé dimanche à la nouvelle aérogare de l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran, en coordination avec la compagnie Air Algérie", soulignant que ces "essais ont été concluants à 100 %". Les essais techniques de la nouvelle aérogare sont en "voie d'achèvement, sachant que 29 lots ont été achevés, à l'instar des escalators, les équipements de climatisation, des pompes, le salon, l'éclairage interne et externe, entre autres", a précisé M. Benchenine. Ces installations ont reçu le certificat de réception temporaire,

alors que deux lots concernant les tapis roulants transportant les bagages et l'affichage des vols sont en voie d'achèvement. Tous les essais menés jusqu'à présent ont été réussis. Les expériences techniques d'éclairage par l'énergie solaire de la nouvelle aérogare ont été récemment achevées, après l'installation de 4.550 panneaux photovoltaïques de haute qualité sur une superficie de 14.500 m² au niveau du toit de cette installation. Ce projet permettra, dès sa mise en service, de récupérer 25 % de l'énergie qui alimentera l'aérogare pour devenir le premier aéroport au niveau africain à fonctionner à l'énergie solaire. M. Benchenine a souligné que le groupe "Cosider travaille actuellement avec le bureau d'études pour préparer les dossiers de réception temporaire de chaque lot, après l'achèvement de la phase des essais techniques", notant que la "station entrera en service en juin prochain".

Il a également affirmé que cette nouvelle installation sera "prête à accueillir les invités d'Oran à l'occasion de la 19^e édition des Jeux méditerranéens, prévue du 25 juin au 6 juillet prochains". La capacité de traitement de la nouvelle aérogare est estimée à 3,5 millions de passagers par an, extensible à 6 millions de passagers annuellement. Le projet comprend également l'achèvement de la zone de fret selon les normes internationales en vigueur, couvrant une superficie de 4.000 m². L'aérogare dispose également d'un parking de trois étages pouvant accueillir 1.200 véhicules, ainsi qu'un autre parking extérieur d'une capacité similaire. Une nouvelle route à deux voies, longue de deux kilomètres et menant à la nouvelle aérogare, a également été achevée, y compris l'installation de l'éclairage public et les espaces verts pris en charge par l'entreprise de gestion des services aéroportuaires de l'Ouest. APS

BORDJ BOU-ARRERIDJ

17.175 comprimés psychotropes saisis

Une quantité de 17.175 comprimés psychotropes a été saisie dans deux opérations distinctes menées par les éléments de la brigade mobile polyvalente, relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes de Bordj-Bou-Argeridj dépendant du territoire de compétence de la direction régionale des Douanes de Sétif. Ces deux opérations s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par les services opérationnels des brigades douanières pour lutter contre toutes les formes de fraude et de contrebande, et ce, conformément à la mission sécuritaire qui leur est confiée et qu'ils assurent à travers le contrôle du territoire douanier en collaboration avec tous les partenaires sécuritaires. Les deux opérations de contrebande ont été déjouées en collaboration avec des éléments de l'Armée nationale populaire du secteur militaire de M'Sila, suite à une embuscade nocturne et une fouille manuelle et minutieuse de deux véhicules touristiques.

SKIKDA

325.415 tonnes de clinker exportées en 2022

L'Entreprise portuaire de Skikda a exporté 325.415 tonnes de clinker durant les quatre premiers mois de l'année 2022. Avec l'exportation de cette quantité de clinker, l'entreprise portuaire de Skikda aura dépassé l'objectif annuel tracé, estimé à 274.907 tonnes. Ce résultat est le fruit des mesures de facilitation prises pour encourager et accompagner les opérateurs économiques et promouvoir les exportations. Le clinker a été exporté depuis le port de Skikda vers plusieurs marchés européens, africains et américains, à l'instar de l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, le Sénégal, le Nigeria et le Mexique. Cette quantité de clinker a été exportée par 4 opérateurs économiques, dont le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) et le complexe Lafarge Algérie. APS

MUTUALITÉ AGRICOLE

Emergence de nouvelles compétences

Le mutualisme et la solidarité sont des formes d'organisation qui visent à satisfaire et à répondre aux préoccupations des agriculteurs et éleveurs au moindre coût par le biais de l'entraide...

PAR RIAD EL HADI

L'opération de renouvellement des conseils d'administration de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et ses caisses régionales qui sera lancée "très prochainement", permettra de faire émerger de nouvelles compétences "entrant dans la bonne gouvernance des missions de la Mutualité", a indiqué mercredi la Caisse dans un communiqué.

"L'opération de renouvellement des conseils d'administration des caisses de mutualité qui sera lancée très prochainement, et dont les mandats ont expiré conformément à la réglementation et au statut, aura comme objectif essentiel de rendre la mutualité à ses sociétaires d'une part, et d'autre part, il est indispensable de rappeler l'intérêt de cette mutualité dans le secteur agricole et d'expliquer la nécessité de l'implication du sociétariat dans le fonctionnement des organes à tous les niveaux", explique la même source.

Cette opération permettra également, assure la CNMA, "de faire émerger de nouvelles compétences rentrant dans la bonne gouvernance des missions de la Mutualité".

Rappelant que "le mutualisme et la solidarité sont des formes d'organisation qui visent à satisfaire et à répondre aux préoccupations des agriculteurs et éleveurs au moindre coût par le biais de l'entraide", la Caisse a souligné que "ces entraides ne s'accordent pas à la recherche d'un profit ou d'un bénéfice,



c'est ce qui explique que coopératives et mutualités ne sont pas des sociétés commerciales". Ce sont, explique-t-elle, "des sociétés de personnes et non des sociétés de capitaux, car quel que soit l'apport, le sociétaire n'a qu'une seule voix et le sociétaire est considéré comme client, ce qui exclut toute notion de spéculation".

A cet effet, le communiqué a expliqué que "c'est la masse des sociétaires qui confère à la CNMA ses capacités de réponse et sa crédibilité face aux pouvoirs publics et aux instances", ajoutant que "plus le sociétariat qui souscrit au capital est nombreux, plus la surface financière de l'institution est large et permet de vendre le service attendu au moindre coût".

"Le mutualisme ne s'arrête pas à la souscription au capital social, il vise, également, à faire du sociétaire, un acteur dans la gestion, dans le fonctionnement et dans le contrôle à travers ses représentants élus, ce qui entrainera une rupture totale avec les pratiques du passé", affirme la

CNMA. De plus, la caisse de mutualité souligne que "le souci démocratique est omniprésent dans le fonctionnement des organes de gestion de la mutualité à tous les niveaux", expliquant que "l'objectif n'est pas de viser un but lucratif, car les parts sociales souscrites n'ouvrent droit à aucun intérêt, ni dividende". En outre, la CNMA a rappelé les fondements essentiels du mutualisme agricole, à savoir : l'entraide et la solidarité entre sociétaires, la gestion démocratique des institutions de la mutualité agricole, la responsabilité collective des sociétaires et le bénévolat. "Cette manière d'opérer au niveau du système mutualiste reste unique en matière de transparence et d'équité et sera marquée par un changement radical où seront introduites des réformes importantes qui feront de cette institution un vrai levier de développement et de sécurisation du patrimoine et du revenu agricole", conclut le communiqué.

R. E.

SONATRACH

Pas de recrutement en dehors de l'Anem

Toutes les annonces de recrutement émanant du groupe Sonatrach se font exclusivement par le biais de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), a affirmé le groupe pétrolier public dans un communiqué, mettant en garde contre toute interaction avec les annonces en dehors de ce cadre. "La direction générale du groupe Sonatrach a constaté de fausses annonces sur les réseaux sociaux, attribuées aux services du groupe pétrolier, et dont les auteurs exploitent les demandeurs d'emploi, des universitaires pour leur majorité, à des fins lucratives au dépens de la crédibilité de l'entreprise", lit-on dans le document. "Ces plateformes exploitent les données personnelles des demandeurs d'emploi", a ajouté le communiqué, soulignant que "le groupe Sonatrach décline toute responsabilité dans ce sens". Dans ce sillage, Sonatrach a rappelé aux demandeurs d'emploi que "les recrutements au niveau de l'ensemble des structures du Groupe se font par le biais d'un seul dispositif, à savoir l'Anem qui se charge exclusivement de la gestion et de la publication des offres d'emploi relatives au groupe". "En dehors de ce cadre réglementaire, Sonatrach se démarque de toutes ces annonces fictives et illégales", a précisé la Groupe pétrolier, appelant l'ensemble des demandeurs d'emploi à respecter ce dispositif et à ne pas envoyer les demandes d'emploi par voie postale ordinaire, mail ou via les réseaux sociaux. "Sonatrach est une entreprise citoyenne qui œuvre en permanence à consolider son lien avec la société en sa qualité de groupe public ayant des engagements nationaux. Elle s'emploie également à consacrer la transparence absolue et le principe d'égalité des chances dans les recrutements en fonction de ses besoins à travers l'Anem", conclut le communiqué. R. E.

LE FMI L'A AFFIRMÉ

L'horizon de l'économie mondiale s'est "obscurci"

Tout en tentant de rassurer sur les risques d'une récession au niveau global, la patronne du FMI, Kristalina Georgieva, a dressé un tableau peu reluisant des perspectives économiques pour 2022. L'onde de choc de la guerre en Ukraine et des sanctions contre la Russie est dans tous les esprits.

"L'horizon s'est obscurci" sur l'économie mondiale, a constaté, lundi, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, au cours d'une conférence à Davos, excluant, toutefois, un risque de récession mondiale.

"L'année sera dure", a prévenu la dirigeante lors de ce panel portant sur les perspectives économiques mondiales, et au moment où l'ampleur des conséquences de la guerre en Ukraine est très incertaine.

"Nous connaissons un choc sur le prix

des matières premières, et particulièrement sur les prix alimentaires" qui connaissent une flambée historique, a affirmé la directrice générale.

L'institution de Washington a abaissé en avril sa prévision de croissance mondiale à 3,6% cette année en raison des "ondes sismiques" de la guerre sur l'économie, en recul de 0,8 point par rapport aux précédentes anticipations. Depuis ces prévisions, "l'horizon s'est obscurci" et à la guerre se sont ajoutés les conséquences économiques des confinements en Chine ainsi que le resserrement plus marqué de la politique monétaire dans de nombreux pays, dont les États-Unis, face à une inflation élevée.

Les effets de la guerre pourraient encore s'aggraver, et la crainte d'une récession mondiale commence à germer parmi un nombre croissant d'observateurs économiques.

Dans un rapport publié, l'OCDE, qui regroupe l'ensemble des pays développés, a indiqué que les pays du G7 avaient enregistré au premier trimestre une baisse de leur croissance de 0,1%, en glissement trimestriel.

Une récession n'est pas à l'horizon "pour l'instant, mais cela ne signifie pas qu'il n'en est pas question", a déclaré Mme Georgieva, en réponse à une question portant sur les risques de récession au sein des pays développés. S'agissant des risques de récession à l'échelle mondiale, la dirigeante les a exclus, tout en déclarant que "nous verrons des récessions dans certains pays qui ne se sont pas remis de la crise de la Covid, qui sont très dépendants de la Russie ou de l'importation de biens alimentaires et présentent déjà des fragilités".

R. E.

RDC

15.500 civils massacrés ces 15 dernières années au Nord-Kivu et en Ituri

De 2008 à 2012, les massacres ont été de moindre intensité, soit 1% des 15.500 victimes recensées ces dernières années. Puis entre 2013 et 2018, les compteurs ont explosé jusqu'à plus de 8.000 morts...

Depuis 15.500 civils ont été tués ces 15 dernières années dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu, ainsi qu'à Irumu et Mambasa en Ituri, des zones sous l'influence du groupe armé Forces démocratiques alliés (ADF) d'origine ougandaise. C'est le contenu d'un rapport parlementaire dévoilé ce lundi à Kinshasa par deux députés de la majorité présidentielle, Tembos Yotama et



Mbenzé Mbusa. De 2008 à 2012, les massacres ont été de moindre intensité, soit 1 % des 15 500 victimes recensées ces dernières années. Puis entre 2013 et 2018, les compteurs ont explosé jusqu'à plus de 8.000 morts, selon le rapport. Le document d'un millier de pages souligne que cer-

taines localités ont été visitées par l'ADF à de nombreuses reprises en une année. "En 2020 par exemple, 989 attaques ont été enregistrées dans 280 agglomérations, explique le député Mbusa Mbenze. Ces attaques ont causé 2.695 victimes. En 2021, 1.019 attaques ont été enregistrées et elles

ont fait 4.428 victimes." Chose rare, le rapport comporte les noms de toutes les victimes, ainsi que des images. Il pourrait donc servir comme preuve devant la justice.

"Plus le temps passe, plus on oublie", nous rappelle le député Tembos Yotama. Mais au moins, aujourd'hui, dans la zone sous le joug des ADF (ou présumés ADF), si on cherche les 15.500 personnes, on peut les trouver dans ce rapport. On peut identifier leurs adresses parce qu'un jour, il faudrait que justice soit faite."

Le tiers des victimes ont été enregistrées en 11 mois d'état de siège dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu, et à Irumu et Mambasa dans l'Ituri. Une mesure exceptionnelle instaurée depuis plus d'un an, que les auteurs du rapport, bien qu'issus de la majorité au pouvoir, contestent.

ÉTATS-UNIS

Joe Biden cherche à mobiliser un front antichinois

La Corée du Sud et le Japon, point d'ancrage de la stratégie américaine en Asie du Nord-Est, sont également engagés dans la politique visant à sanctionner et à isoler la Russie à la suite de l'invasion de l'Ukraine. Mais le soutien politique et militaire apporté par Washington à Kiev avait fait craindre à Séoul et à Tokyo un recentrage de la stratégie américaine sur l'Europe, au détriment de l'Indo-Pacifique.

En visite en Corée du Sud et au Japon, le président Joe Biden vient de s'efforcer de rassurer ses alliés, confrontés à une Chine perçue à Tokyo comme une menace et à une Corée du Nord revenue à une stratégie de la tension. "Pendant des décennies, notre alliance a été un pilier de paix, de croissance et de prospérité régionale. Aujourd'hui, notre coopération est essentielle

pour préserver également la stabilité de la scène mondiale", a déclaré, samedi 21 mai, à Séoul, M. Biden, qui avait commencé en fin de semaine sa tournée par la capitale sud-coréenne.

L'alignement sur les États-Unis était attendu de la part de la Corée du Sud, où le nouveau président, Yoon Seok-youl, entend donner un "nouveau départ" à son pays en l'arrimant plus fortement à la nouvelle architecture économique et sécuritaire de l'Indo-Pacifique et en lui faisant jouer un rôle accru au niveau mondial.

M. Yoon a annoncé qu'il entendait se départir de la politique conciliante vis-à-vis de la République populaire démocratique de Corée de son prédécesseur, Moon Jae-in, qui misait sur la modération pour convaincre Pyongyang d'engager des négociations. Le Président sud-coréen a ainsi

annoncé que les "manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes seraient intensifiées et que le Conseil de stratégie et de dissuasion, mécanisme de haut niveau destiné à élargir le cadre des actions de dissuasion, mis en sommeil depuis janvier 2018, serait réactivé".

Le Président américain s'est pour sa part déclaré ouvert au dialogue avec Pyongyang, qui a fait savoir à plusieurs reprises que les pourparlers étaient vains tant que les États-Unis maintiendraient leur "politique hostile" (c'est-à-dire les sanctions). Un septième essai nucléaire nord-coréen, annoncé comme imminent par Washington, n'a cependant pas eu lieu au cours de la visite de Joe Biden à Séoul. Ce ne pourrait être que partie remise.

L'alignement sans faille sur les États-Unis a été plus inattendu dans le cas

du Japon, qui joue généralement davantage la carte de la pondération en matière de relations internationales.

ITALIE

Hommage national au juge Falcone, assassiné il y a 30 ans

Il y a trente ans, le juge Giovanni Falcone mourrait dans un attentat à la bombe orchestrée par la mafia sicilienne Cosa Nostra. Ce lundi, l'Italie lui rendait hommage. "Grâce au courage, au professionnalisme, à la détermination de Falcone, l'Italie est devenue un pays plus libre et plus juste", a affirmé le Premier ministre Mario Draghi dans un communiqué.

"Falcone et ses collègues du pool antimafia de Palerme n'ont pas seulement infligé des coups décisifs à la mafia. Leur héroïsme a enraciné les valeurs de l'antimafia dans la société, chez les nouvelles générations, dans les institutions républicaines", a-t-il ajouté.

Le 23 mai 1992 à 17 h 58, une charge de 500 kg de TNT et nitrate d'ammonium éventre une portion de l'autoroute qui mène à l'aéroport de Palerme, pulvérisant une voiture de l'escorte du juge Falcone, projetée à plusieurs centaines de mètres. Les trois policiers à bord sont tués. Dans l'autre voiture, une Fiat Croma blanche blindée, le juge Falcone, qui conduit, et son épouse Francesca Morvillo, côté passager, sont mortellement blessés. Seul leur chauffeur, assis à l'arrière, survit.

Le juge Falcone, symbole du sursaut de l'Etat italien face à Cosa Nostra, avait notamment instruit le premier maxi-procès de la mafia ayant conduit en 1987 à la condamnation de centaines de mafieux.

BIRMANIE

14 corps de Rohingyas retrouvés sur une plage

Les corps de 14 personnes ont été retrouvés échoués sur une plage en Birmanie, a déclaré lundi 23 mai 2022 à l'AFP un responsable de la police locale, un sauveteur soulignant que certaines étaient des membres de la minorité Rohingya qui avaient voulu quitter le pays par bateau. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), au moins 17 personnes pourraient avoir péri après le naufrage de leur embarcation.

"14 cadavres ont été retrouvés et 35 personnes, dont les propriétaires du bateau, ont été secourues", a dit le lieutenant-colonel Tun Shwe, le porte-parole de la police du district de Patheingyi.

Un sauveteur de la Myanmar Rescue

Organization, ayant requis l'anonymat, a précisé que 5 cadavres avaient été découverts dimanche et que tous étaient ceux de Rohingyas ayant tenté de se rendre en Malaisie. Selon un militant de cette minorité musulmane contacté par l'AFP, les 14 victimes sont 12 femmes et deux garçons. Le bateau transportait des personnes originaires des villes de Buthidaung, Maungdaw et Sittwe, dans l'État de Rakhine, où vit l'essentiel de la minorité rohingya. Selon les survivants, 61 personnes se trouvaient à bord du navire, a affirmé à l'AFP le membre du groupe de sauvetage, 12 personnes étant toujours portées disparues.

Les personnes qui ont pu être sauvées sont détenues au poste de police de

Patheingyi. Des centaines de milliers de Rohingyas, membres d'une communauté ayant immigré en Birmanie il y a plusieurs générations, ont fui depuis 2017 ce pays, dont la population est en majorité bouddhiste, après une répression brutale de l'armée qui a perpétré des massacres et des viols, selon les témoignages de réfugiés.

En mars dernier, les États-Unis ont officiellement déclaré que les violences commises par l'armée birmane à l'encontre des Rohingyas constituaient un génocide, affirmant qu'il existait des preuves évidentes d'une tentative de "destruction" de cette minorité musulmane.

Agences

Agences

JUDO

Le parc sportif d'Oran en mesure d'accueillir le Championnat du monde

Le président de l'Union africaine de judo (UAJ), Siteny Thierry Randrianasoloniako, a estimé, mardi à Oran, qu'au vu des installations sportives dont vient de se doter la ville, cette dernière est en mesure d'accueillir de grands événements sportifs, tel le Championnat du monde de judo.

"Le potentiel dont dispose l'Algérie, à travers ce que j'ai eu à constater à Oran, lui permet de prétendre à accueillir des grandes manifestations sportives, comme le Championnat du monde de judo. L'UAJ fera tout pour soutenir une éventuelle candidature algérienne pour organiser un tel événement", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Le président de l'UAJ s'exprimait avant quarante-huit heures du coup d'envoi du Championnat d'Afrique (seniors), qui aura lieu à partir de jeudi pour théâtre le Centre de conventions Mohamed-Benahmed d'Oran et jusqu'au 29 mai en cours.

C'est la première fois que l'Algérie abrite le Championnat d'Afrique de judo depuis l'an 2000, un état de fait que le patron de l'UAJ a regretté, "surtout qu'il s'agit d'une grande nation de sport et de judo", a encore dit M. Randrianasoloniako.

"Je suis persuadé de la réussite du Championnat d'Afrique, comme je suis confiant aussi quant à la réussite des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran dans quelques semaines. Je suis vraiment impressionné par la dynamique que connaît cette ville en matière de réalisation des infrastructures sportives, ce qui renseigne du grand intérêt accordé par les pouvoirs publics au sport", a-t-il poursuivi. En poste depuis mai 2021, le président de l'UAJ a abordé également ses ambitions dans le cadre du développement du judo africain, annonçant que son instance, en collaboration avec la Fédération internationale de la discipline (FIJ), retiendra les meilleurs judokas africains pour intégrer le centre de préparation de l'instance internationale, qui ouvrira ses portes prochainement à Budapest (Hongrie). Il a, en outre, souhaité que tous les sports bénéficient d'une attention particulière de la part des gouvernements africains, après avoir constaté que dans la plupart des pays, "toute l'importance est accordée au football".

Pour sa part, le président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Yacine Selini, s'est félicité d'avoir réussi à faire revenir le Championnat d'Afrique au pays après 22 ans d'absence, non sans afficher ses ambitions de récolter "le plus grand nombre possible de médailles d'or" au cours de cette compétition inscrite dans le cadre des Test-Events en prévision des JM. Le patron de la FAJ a indiqué qu'il vise également la Coupe d'Afrique de judo, dont l'épreuve est programmée pour le dernier jour du rendez-vous africain, soit dimanche prochain. Cette rencontre avec la presse a été rehaussée par la présence du wali d'Oran, Saïd Sayoud, et les autorités locales, rappelle-t-on.

APS

JM ORAN-2022

Le tirage au sort pour cinq disciplines aura lieu le 30 mai

Le tirage au sort de cinq disciplines sportives entrant dans la 19^e édition des Jeux méditerranéens, prévue en été à Oran, aura lieu lundi 30 mai, a appris l'APS auprès du président de la commission de l'information et de la presse de cette manifestation sportive, Mourad Boutadjine.

Ce responsable a déclaré, à l'APS, que le tirage au sort, prévu au mois de mai à l'hôtel Le Méridien d'Oran, concernera le football, le handball, le basketball, le volleyball et le water-polo.

L'opération du tirage au sort sera diffusée en direct sur les chaînes de la télévision nationale publiques et privées, en présence des représentants des pays participant dans ces disciplines et de personnalités sportives. A



cette occasion, un "reportage sur ces cinq disciplines sportives sera projeté, ainsi que des activités artistiques variées", a ajouté le même responsable.

La 19^e édition des Jeux méditerranéens aura lieu à Oran du 25 juin au 6 juillet prochains, avec la participation de 4.200 sportifs engagés dans 24 disciplines, rappelle-t-on.

TOUR INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

Mansouri Hamza remporte la 4^e étape

Le cycliste algérien Mansouri Hamza, sociétaire de l'équipe nationale militaire, a remporté, mardi, la 4^e étape du tour international cycliste d'Algérie, disputée sur une distance de 106 kilomètres, entre Mostaganem et Oran. Hamza Mensouri a franchi la ligne d'arrivée avec un temps de 2h 40m et 12 secondes devant Sassane El Khacib (MC Alger) et Saïdi Nassim (club Dubaï Police) avec un chrono de 2h 40m 42 secondes.

Au classement général, Mansouri Hamza occupe la première place ainsi que le maillot du meilleur sprinteur.

Amari Hamza du MC Alger, est classé meilleur jeune espoir tandis que le Moldave Alexander Pluschin, d'Abu Dhabi Cycling Club, a remporté le maillot de meilleur grimpeur.

Cette course marquée par une parfaite organisation offrant un beau spectacle aux mordus de la petite reine a été jugée d'un niveau technique "appréciable", selon le directeur des équipes nationales de cyclisme (DEN) Abdeslam Dahmane.

La 5^e étape est prévue jeudi, sur une distance de 154 kilomètres à Oran, alors que la 6^e étape, qui se déroulera

le lendemain, consistera en un contre-la-montre individuel de 25 kilomètres dans le tissu urbain d'Oran, sur le même circuit retenu pour les épreuves cyclisme des Jeux méditerranéens.

La 7^e et dernière étape aura lieu le 27 mai avec l'organisation d'un critérium de la ville d'Alger, sur une distance de 78 kilomètres. Elle se déroulera sur un circuit fermé de 1,3 kilomètre que les cyclistes devront parcourir 60 fois.

Au total, 75 coureurs ont pris part à cette course, dont plusieurs étrangers, notamment de France, de Tunisie, de Libye et des Émirats arabes unis.

COUPE D'ALGÉRIE DE KITESURF

Mohamed Nassim et Lina Aït Ali sacrés

Les riders Mohamed Nassim Mansour du club CSG Dar El Beida et Lina Aït Ali Slimane du JS Marsa d'Alger ont remporté la Coupe d'Algérie de kitesurf, disputée, deux jours durant sur la plage du Grand-Bleu de Zemmouri à Boumerdès.

Mohamed Nassim, sociétaire club CSG Dar El Beida Alger, a dominé la compétition chez les hommes devant Houchin Amine du club nautique Marsa Alger et Louzri Islam Mourad du club WR Ain Benaine.

Chez les dames, Lina Aït Ali Slimane du club JS Marsa Alger s'est imposée devant F. Kaddour Nahla et Aït Hammi Karima du club Casbah d'Alger. Neuf manches ont été courues lors cette compétition disputée sur environ 5 kilomètres formé par des bouées.

Un public nombreux a suivi le kitesurf, un sport nouveau en Algérie, inscrit au programme des prochains Jeux



Olympiques de 2024. Le niveau technique de cette compétition favorisée par des vents a été jugé "très appréciable", par les techniciens.

Cette compétition de Dame Coupe de kitesurf, organisée par la Fédération algérienne de voile (FAV), en collaboration avec la DJS et la ligue de Boumerdès, a enregistré la participation de 50 compétiteurs dont une quinzaine de dames, issus de 8 clubs représentant les wilayas d'Alger, Tipasa,

Skikda, Chlef, Aïn-Témouchent, Skikda et Mostaganem.

Les lauréats ont été récompensés de trophées et cadeaux, en présence des membres de la Fédération algérienne de voile. Le kitesurf est un sport de glisse consistant à évoluer avec une planche à la surface d'une étendue d'eau en étant tracté par un cerf-volant spécialement adapté, nommé aile ou voile.

APS

MISSION : IMPOSSIBLE, PROTOCOLE FANTÔME



21h00



Rendue responsable d'un attentat qui a partiellement détruit le Kremlin, l'Agence Mission Impossible est dissoute par Washington qui actionne aussitôt le « Protocole Fantôme » pour se couvrir : désormais, les agents sont livrés à eux-mêmes. Dans la ligne de mire, Ethan Hunt et son équipe ne désarment pas. Pour se blanchir, ils devront déjouer une menace de guerre nucléaire... à quatre ! Cette nouvelle mission est celle de la dernière chance.

LA FÊTE DES MÈRES



21h00



La présidente de la République accouche en plein mandat et se demande comment elle peut adapter son rôle de chef de l'Etat à celui de mère. D'autres femmes, nounou, boulangère, comédienne, professeur, fleuriste, journaliste, prostituée, sans emploi, pédiatre, se posent également des questions : suis-je une bonne maman ? Comment concilier vie de famille et vie professionnelle.

UNE MINUTE À CANNES



21h00



Festival de Cannes 2022 - La télévision du Festival proposera de l'antenne 24h/24 avec des masterclass, les photos call, les conférences de presse, les montées des marches...

LA MALÉDICTION DE PROVINS



21h00



A Provins, Renan Thomas met en scène le nouveau spectacle des Remparts, l'une des plus grosses attractions touristiques de la cité médiévale. Mais en pleine représentation, il est poignardé à l'aide d'une arme de jeu, qui se révèle être une véritable dague médiévale. Quand les policiers rivent, il est heureusement encore en vie. Qui a cherché à le tuer ? Quand l'assassin apprendra que sa victime n'est que blessée, voudra-t-il finir son ouvrage ? Le capitaine Patrick Robin arrive sur la scène de crime et tombe nez à nez avec Karine Demarle, capitaine au 36, qui n'est autre que son ex-femme.

LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

LA MONTAGNE AUX SECRETS



21h00



Une dizaine d'adolescents délinquants bénéficient d'une alternative novatrice à l'incarcération et rejoignent un programme de réinsertion au coeur des Alpes. Kim, Ron, Jessica, Justin et les autres vont passer huit semaines en autonomie, encadrés par quelques adultes, dont Rebecca. Mais, alors qu'ils viennent de monter leur camp pour la nuit, un drame survient. Baumi, le guide de haute montagne qui les accompagne, est retrouvé mort. Paniqués, les adolescents prennent la fuite...

WHIPLASH

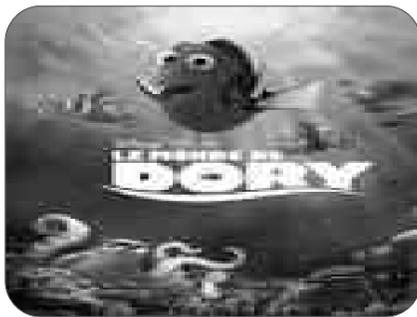


21h00



A 19 ans, Andrew est déjà un virtuose de la batterie. Au conservatoire de Manhattan, il se donne les moyens de réussir dans le jazz. Il voudrait ainsi que le redoutable Terence Fletcher l'intègre dans son orchestre qui réunit les meilleurs éléments de l'école. Alors qu'il pense l'avoir séduit, le professeur tyrannique le rabaisse et l'humilie en public. Fletcher ne cesse de souffler le chaud et le froid, partisan de la violence psychologique.

LE MONDE DE DORY



21h00



L'histoire débute un an après que Marin le poisson clown eut retrouvé son fils Némé grâce à Dory. Les amis sont depuis inséparables et forment une vraie famille. Mais voilà que Dory se met en tête de retrouver ses parents. Une idée qu'elle n'est pas près d'oublier!

HPI



21h00



La juge Carole Massard est retrouvée morte dans son bureau alors qu'elle s'apprêtait à rendre son verdict dans un procès d'assises. Tandis que les enquêteurs partent sur la piste d'une vengeance de la part des accusés, Morgane, de son côté, déprime. Non seulement Ludo l'a quittée, mais Roxane, sa pire ennemie et nouvelle petite amie de Karadec, a pris de plus en plus de place dans la vie de la brigade. Rien ne va plus pour la consultante qui va devoir se remotiver face à une enquête bien plus complexe qu'elle n'en a l'air.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:47
Dohr	12:45
Asr	16:36
Maghreb	19:59
Icha	21:44

VISA FRANCE EN ALGÉRIE

VFS GLOBAL PROPOSE UN NOUVEAU SERVICE

Aux portes de la saison estivale, les rendez-vous pour l'obtention d'un visa vers la France connaissent une forte demande. De ce fait, le centre chargé des études des dossiers, VFS Global, accueille quotidiennement plusieurs candidats pour l'obtention du visa. Ces derniers souhaitant l'acquiescer en vue de pouvoir se rendre dans l'Hexagone durant leurs vacances. À ce propos, le centre VFS Global implanté à Alger, a repris, depuis la réouverture partielle des frontières, ses activités précédant la crise sanitaire. Et ce, au grand plaisir de ses clients algériens.

Toujours dans le but de satisfaire ses clients, VFS global met tous ses efforts pour l'accompagnement de ceux-ci. Ainsi, le centre n'arrête pas de proposer de nouvelles prestations. Au nombre de ces services, on retrouve l'assistance personnalisée de VFS.

En effet, si vous souhaitez préparer votre demande de visa pour la France, optez pour l'assistance à la constitution du dossier. Les experts en visas français qualifiés apportent aux clients de VFS Global un accompagnement, pas à pas, dans la préparation de leur demande en ligne.

Par ailleurs, le service d'assistance France-Visas est homologué par les autorités françaises et le consulat général de France à Alger. Il est accessible par une assistance au centre de demande de visa et par téléphone.



"Opter pour le service Assistance à la constitution du dossier ne garantit pas un traitement plus rapide; ni une décision positive sur votre demande", indique le centre chargé des traitements de visa, sur son site internet. Ce qui sous-entend que cette prestation est facultative.

L'assistance personnalisée de VFS Global permet aux candidat d'assister à l'enregistrement, l'élaboration et le traitement de la demande de visa auprès de VFS Global; de dresser la liste d'être conseillé sur les coûts de visa à payer et enfin, être assisté pour les inscriptions sur la plateforme de rendez-vous de VFS Global.

Vous pouvez bénéficier de cette prestation de service chez VFS Global au prix de 6.300 DA. Le centre de traitement des

demandes de visa vers la France a indiqué sa fermeture pour le jeudi 26 mai 2022 via un communiqué sur sa page Facebook.

"Nous informons notre aimable clientèle que le centre de demande de visa pour la France sera fermé ce jeudi 26 mai 2022" précise en effet VFS Global. Toutefois, cela ne signifie pas la fermeture définitive du centre. VFS Global a prévu une fermeture uniquement pour une durée de 24 heures. La reprise de l'activité de cet établissement se fera après cette pause temporaire. À titre de rappel, ledit prestataire a dernièrement communiqué à sa clientèle algérienne la possibilité de renouvellement de leur visa sans tenir compte de la date d'expiration.

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

4 ÉLÉMENTS ARRÊTÉS EN UNE SEMAINE

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national, durant la semaine dernière, selon un bilan opérationnel publié hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire

ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Blida et Bouira, une casemate pour terroristes, deux bombes de confection artisanale, une quantité de munitions et d'autres effets", souligne le bilan. Selon la même source, "des tentatives d'introduction d'énormes quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 11 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité" ont été déjouées par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, durant la période du 18 au 24 mai 2022.

Ils ont également arrêté, au niveau de ces deux régions, "14 narcotrafiquants dont 3 Marocains" dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contre-carrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, précise le bilan, relevant que "42 autres narcotrafiquants ont été arrêtés avec en leur possession 164 kilogrammes de la même substance et 260.074 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires".

A Tamanrasset, Bordj-Badji-Mokhtar, In-

Guezzam, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP "ont intercepté 120 individus et saisi 15 véhicules, 88 groupes électrogènes, 60 marteaux piqueurs et des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", tandis que "3 autres individus ont été appréhendés et 7 fusils de chasse et 38 quintaux de tabac ont été saisis à El-Oued, Biskra, Batna et Sétif". De même, les gardes-frontières "ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 14.772 litres à Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras", ajoute le même bilan. Dans un autre contexte, les gardes-côtes ont déjoué, au niveau des côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 64 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 440 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national. Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, ont abouti à "des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne le MDN.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts déplorés à Oran et Laghouat

6 personnes ont trouvé la mort dans deux accidents de la route à Oran et Laghouat hier matin, a indiqué la Protection civile. Le premier accident a eu lieu dans la capitale de l'Ouest vers 3 h 30 et a fait 3 morts.

Le drame a eu lieu à Aïn-Turck suite à une collision entre deux voitures, selon la même source. Le second accident a eu lieu à Laghouat vers 6 h suite au renversement d'une voiture sur la RN 23 dans la commune de Tadjmout. 3 personnes ont péri sur les lieux et 2 autres ont été blessées, selon la Protection civile.

Selon la Gendarmerie nationale, un autre accident de la route a eu lieu mercredi matin sur l'auto-route Alger-Tipasa, au niveau de l'échangeur de Fouka. Un semi-remorque a dérapé et a barré une partie de l'autoroute.

SÉISME DE 3,2 DEGRÉS

La wilaya de Médéa a tremblé

La wilaya de Médéa, située à 90 kilomètres au sud-ouest d'Alger, a été secouée hier par un tremblement de terre. L'annonce a été faite, hier mercredi 25 mai 2022 à 12 h 49, par le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag).

Selon le Craag, il s'agit d'une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter.

"L'épicentre de la secousse tellurique a été localisé à 7 kilomètres au nord-ouest d'El-Omaria, dans la wilaya de Médéa", précise le Craag dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

SÉANCE PLÉNIÈRE

DE L'APN

Place aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra aujourd'hui jeudi une séance plénière consacrée aux questions orales concernant plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire.

Les questions orales concernent les secteurs des Moudjahidine et des Ayants droit, des Affaires religieuses et des Wakfs, de la Poste et des Télécommunications, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de l'Environnement, précise le communiqué.

APPEL À TÉMOIN À TIPAZA

Trois adolescentes portées disparues

Trois adolescentes sont portées disparues, depuis deux jours, dans la wilaya de Tipaza. La page *Info Trafic Algérie* a partagé un appel à témoin pour tenter de retrouver les trois écolières disparues : Khodja Ghizlane, et Fakir Ahlem, originaires de Hadjout et Benbdebla Nada native de Sidi-Rached.

Les trois fillettes sont des collégiennes, Khodja Ghizlane, âgée de 13 ans, est élève au CEM Mouloud-Feraoun à Hadjout. Fakir Ahlem serait également élève dans le même établissement. Leur disparition a provoqué un élan de soutien impressionnant sur les réseaux sociaux et l'appel à témoin a été massivement partagé.